

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14 " "
 un an 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, à MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 20 Décembre 1866.

BULLETIN.

Le *Moniteur du soir* consacre, dans son bulletin politique hebdomadaire, un paragraphe spécial à la mission du commandeur Tonello et aux rapports entre Rome et l'Italie.

On assure, dit-il, que l'envoyé du roi Victor-Emmanuel est porteur d'instructions sages et modérées. Il vient d'être reçu par le Pape, et l'on est autorisé à croire que le gouvernement italien, heureux des bons effets produits par le retour des évêques, tiendra à honneur de persévérer dans une voie qui tend au complet apaisement des consciences et au loyal accord des autorités civiles et religieuses. Le choix de Florence comme capitale a été le gage et la consécration de la politique nouvelle. Il est permis d'espérer que le gouvernement pontifical n'hésitera plus à prendre, au point de vue économique et matériel, les mesures indiquées par la nature des choses et à fonder sur une base solide ses rapports avec ses sujets et avec l'Italie.

Le bruit court, en effet, à Rome, que le gouvernement pontifical prépare diverses ordonnances concernant l'administration municipale, l'instruction publique, l'agriculture, etc.

Plusieurs correspondants nous affirment que la nouvelle de l'abdication de l'Empereur Maximilien est parvenue officiellement à Paris.

On connaît la fameuse dépêche datée de Berlin et adressée à *Times* : « Maximilien est prisonnier. » D'après l'*Avenir national*, certains passages des journaux américains peuvent servir à expliquer d'une façon plus normale cette nouvelle :

« Il y a à Mexico, dit un correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, deux autorités distinctes : l'une porte la couronne, l'autre l'épée. Ces deux volontés sont contraires; quand l'une dit : Je veux, l'autre répond : Je ne veux pas... » Ainsi l'Empereur Maximilien a donné l'or-

dre de ne pas évacuer Mazatlan, le maréchal Bazaine a donné l'ordre d'évacuation immédiate.

Enfin, voici, toujours au sujet des affaires mexicaines, une autre dépêche que publie le *Times* et qui nous semble fort singulière :

« Des dépêches de Washington assurent que M. Bigelow a télégraphié qu'il était convaincu de la bonne foi du gouvernement français, et que celui-ci se retirerait du Mexique et aiderait les Etats-Unis à rétablir un gouvernement républicain. M. Bigelow ajoute que le gouvernement français est favorable à la libre élection d'un Président par les Mexicains. »

On se demande d'abord comment, à les supposer réelles, les confidences de M. Bigelow (lequel n'est plus ministre des Etats-Unis en France), seraient ainsi familièrement divulguées aux feuilles américaines.

Ensuite, à qui fera-t-on croire que le gouvernement français, dont l'action au Mexique a abouti précisément à la suppression du système républicain, puisse favoriser une entreprise de tout point contraire à ses principes, à ses vues, à ses intérêts, à son influence ? Abandonner les Mexicains à eux-mêmes, nous le comprenons, et plus tôt on le fera mieux cela vaudra ; mais les aider à rentrer dans le gâchis révolutionnaire après les en avoir tirés, c'est une fantaisie incompréhensible.

Un point à noter dans le message de M. Johnson est l'avis émis par lui que le moment serait venu pour les Etats-Unis de se faire représenter en Grèce. Le bruit a déjà couru que telle était l'intention du cabinet de Washington. Ce qui porterait à croire que s'éloignant de la politique recommandée par le fondateur de l'Union, et cessant de s'isoler des affaires européennes, la république américaine songerait à revendiquer une part d'influence en Orient.

J. REBOUX.

REVUE DES JOURNAUX.

La *Liberté* et le *Pays* sont en querelle réglée depuis quelques jours et se livrent à une polémique d'une nature à la fois plaisante et instructive. Vadieu et Trissotin ne feraient pas mieux. Le *Pays* reprochait aux rédacteurs de la *Liberté* de ne fabriquer que du cirage, tandis que le *Pays* pouvait au moins se vanter de fournir à ses rares lecteurs un style et des aperçus d'un goût aussi raffiné que le fruit distingué de l'ananas. La *Liberté* indignée répond en ces termes :

« Le journal des principes dévoués pousse le dévouement jusqu'à renier ses principes. »

« Je est transparent que le *Pays* et son rédacteur en chef, M. Granier de Cassagnac, député au Corps législatif, improuvent et déplorent le projet de réorganisation de l'armée, auquel ils consacrent un article divisé en strophes comme une ode; cependant voici en quels termes, voulant l'enterrer, ils le portent aux nues :

« La réorganisation de l'armée était indispensable; et l'idée sur laquelle la commission l'a fondée est très-juste. Un tel résultat devait raisonnablement être attendu des illustres maréchaux qui ont préparé le projet. Nous estimons que tous les hommes de bon sens le considéreraient comme acquis. »

« En résumé, la nécessité de réorganiser l'armée est évidente et les bases du projet de la commission des maréchaux sont aussi raisonnables que solides. Qui dit projet, dit discussion ouverte; nous y sommes entrés loyalement et nous n'y avons trouvé aucune difficulté insoluble. Réunis de cœur à tous ceux qui cherchent de bonne foi la meilleure condition, pour nos forces militaires, de se constituer et d'agir, nous avons le ferme désir d'aider à atteindre le but et la ferme conviction qu'il sera atteint. »

« A. GRANIER DE CASSAGNAC, député au Corps législatif. »

« Voilà ce que le *Pays*, fait observer la *Liberté*, par l'organe de M. A. Tagnan, appelle ne pas « vendre du cirage et porter des ananas ! »

Le *Pays* répond à son tour, sous la signature de M. Jacques de Latouche.

« M. de Girardin, par la façon dont il répond à nos observations, nous met dans l'alternative de lui répliquer comme il le mériterait ou de nous taire. Or on ne peut pas répondre à M. de Girardin, comme il le mérite. »

« Le lecteur français veut être respecté. »

Le *Journal des Débats* n'aperçoit pas l'utilité des réclamations formulées par M. le président Johnson, dans son message, en ce qui touche le rappel de nos troupes « puisque d'après les nouvelles dispositions prises par la France, l'évacuation du Mexique sera complètement effectuée six mois avant le terme fixé par la première convention. »

Le *Monde* dit avec raison que la convention entre la France et l'Italie pour le règlement de la part afférente à cette dernière puissance dans les dettes du Saint-Siège, par suite de l'occupation d'une partie des Etats de l'Eglise, n'influe en rien les réclamations que le gouvernement pontifical peut avoir à adresser à l'Italie : « Le propriétaire expulsé par la force, de sa maison, écrit M. Armand Ravelet, peut laisser l'usurpateur en payer les impôts et en supporter les charges, sans pour cela renoncer à son droit. »

L'*Avenir national* publie ces détails à peu près inédits sur Maximilien qu'il nous faut désormais appeler l'ex-Empereur :

« Plusieurs journaux ont annoncé que des instructions secrètes du gouvernement de Vienne interdisaient à l'archiduc Maximilien l'entrée du territoire autrichien. Nous recevons aujourd'hui quelques renseignements plus précis à ce sujet. Il s'agit d'une brouille entre Maximilien et son frère l'empereur d'Autriche, dont l'origine remonte assez loin. »

« Avant de partir pour le Mexique, l'archiduc signa à Miramar, vers la fin d'avril 1864, un acte, en vertu duquel il renonçait à toute prétention, pour lui et ses descendants, s'il lui en naissait, au trône et aux possessions patrimoniales de la maison de Hapsbourg. »

« Mais il était à peine assis sur le trône mexicain, qu'il envoya aux principales puissances de l'Europe une protestation contre la renonciation de Miramar. »

« Cette notification brouilla pour longtemps les deux frères, et ce ne fut que grâce à l'intervention du roi des Belges que son gendre rentra en grâce à la cour d'Autriche. »

« Mais, il y a quelque temps, les journaux américains publièrent une lettre écrite par M. Eloin, secrétaire intime de l'empereur du Mexique, adressée à celui-ci. Dans cette missive, qui avait été interceptée par les juristes, M. Eloin s'exprimait avec une remarquable crudité sur la situation intérieure de l'empire d'Autriche, sur le mécontentement produit par les défaites des armées impériales et l'amoin-

drissement de l'empire, et sur les perspectives qui à la suite de ces événements

pouvaient s'ouvrir pour le frère de l'empereur.

« La publication de cette lettre, qui n'a été dévouée ni par M. Eloin, ni par son maître, en montrant les ressentiments de François-Joseph, l'a déterminé à interdire à son frère tout accès dans les ports et sur le territoire de son empire. Notre correspondant ajoute que de grands efforts se font pour amener une nouvelle réconciliation entre les deux frères, et le retrait d'une mesure qui mettrait Maximilien dans un grand embarras le jour où il devra quitter le Mexique. »

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants :

Marseille, 19 décembre.

La corvette à vapeur *Catinot*, ayant à bord le général de Montebello et son état major, est arrivée ce matin dans le port de Marseille.

ALLEMAGNE.

Berlin, 18 décembre.

La Chambre des députés a définitivement adopté le budget avec les chiffres résultant de ses précédentes libérations.

M. de Bismark a déclaré que malgré le rejet de demandes essentielles, le gouvernement s'efforcera de fonctionner dans les conditions qu'on lui fixe, afin de confirmer son respect des droits de la Chambre relativement au budget.

Berlin, 18 décembre.

La Chambre des députés a adopté, dans sa séance du soir, le projet de loi sur la situation légale des Sociétés coopératives, tel qu'il a été modifié par la Commission. La Chambre a repoussé le droit d'autorisation demandé par le gouvernement.

Berlin, 18 décembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le président du conseil ayant recommencé à travailler toute la journée, les médecins l'ont engagé à ménager sa santé et notamment à restreindre ses réceptions.

Berlin, 18 décembre.

Le comte de Bismark, cédant aux conseils de son médecin, a chargé M. de Savigny de la direction des conférences pour la Constitution fédérale, et le sous-secrétaire d'Etat, M. de Thiele, de la réception des membres du corps diplomatique.

Vienne, 18 décembre.

La *Nouvelle Presse libre* dit que les ra-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 19 DÉCEMBRE 1866.

— 20. —

LE DÉMON DU JEU

— VII —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 16 décembre.

— Je sais en quelles circonstances, l'amulette lui a été donnée, répondit Deodati. Moi-même j'avais quelque foi dans la puissance de ce talisman, parce qu'il était la récompense d'une bonne action; mais rien ne prouve que la femme qui a donné l'amulette à Geronimo fut bien certaine de sa vertu. Espérons cependant, Marie. Votre douce voix a soulagé ma douleur... Puisse un miracle me rendre mon pauvre neveu! Le bonheur que j'osais rêver pour mes vieux jours pourrait encore devenir une réalité. Vous, Marie, pure image de bonté, de pitié et d'amour vous seriez mon enfant, ma fille! Et lorsque le vieux Deodati reposerait sa tête pour jamais, il vous verrait, vous et Geronimo, de chaque côté de sa couche, comme deux anges qui montreraient à son âme le chemin de ciel... Oh! non, non, c'est trop; je m'égarerai. Et cependant, Marie, espérons!

La jeune fille était vivement émue par

la peinture du bonheur qu'elle croyait avoir perdu pour toujours. Ses joues frissonnaient et ses yeux étaient pleins de larmes. Son cœur oppressé se fut probablement déchargé par une violente explosion de douleur, si son père, par un sévère regard ne l'eût rappelée à la conscience de la situation et au sentiment du devoir.

M. Van de Werve qui crut possible alors de donner un autre cours à l'entretien, dit à Deodati :

— N'oublions-nous pas, signor, que nous sommes des hommes et que nous devons relever la tête, là où une jeune fille peut avoir le droit de ployer sans résistance sous une douloureuse incertitude? N'avez-vous rien appris depuis ce matin? N'avez-vous pas vu le signor Turchi?

— J'ai parlé au signor Turchi avant l'heure de la bourse, répondit le vieux gentilhomme plus calme. Ce bon Turchi! il a l'air plus abattu que nous. Depuis ces cinq jours, il est tellement maigri qu'il n'est presque plus reconnaissable. Il ne se donne pas un instant de repos; du matin jusqu'au soir il est sur pieds et il se fatigue, court et cherche comme si Geronimo était pour lui un frère bien-aimé.

— Ah! c'est bien vrai, dit Marie, son cœur renferme un trésor de générosité. Pauvre Simon! je n'ai pas toujours été juste envers lui; mais c'est dans le malheur qu'on apprend à connaître ses véritables amis. Maintenant, pendant toute ma vie, j'aurai pour lui du respect et de la reconnaissance...

— Il viendra me trouver ici tout à l'heure après la bourse, reprit Deodati. Je ne sais s'il a quelque communication particulière à me faire, mais il paraissait vouloir me confier un secret. L'arrivée de quelques

négociants de sa connaissance l'a empêché de me parler davantage. J'ai eu presque une querelle avec le signor Turchi...

— Une querelle? dit M. Van de Werve avec étonnement.

— Mon Dieu, oui; mais une querelle digne d'éloges, de son côté du moins. Ne me disait-il pas qu'il avait l'intention d'aller trouver le bailli pour promettre une grosse somme d'argent à celui qui, le premier, apporterait des nouvelles certaines de Geronimo?

— Ah! que je le remercie de sa généreuse amitié! dit Marie en soupirant.

— Vous comprenez bien que je ne voulais pas permettre cela, poursuivit le vieillard. En lui témoignant ma reconnaissance pour sa bonne pensée, je lui déclarais que je la mettrais moi-même à exécution. J'ai laissé le signor Turchi en compagnie des négociants et je suis allé à l'hôtel de ville pour promettre une récompense à celui qui donnerait le premier des nouvelles de mon neveu; mais on me montra un décret du bourgmestre et des échevins par lequel trois cents florins carolus sont promis à celui qui pourra dire que Geronimo est devenu (1). J'ai parlé au

(1) Ordre et proclamation de messire Jean Van Schoonhoven, bailli, et des bourgmestre, échevins et conseil de la ville d'Anvers.

« Attendu qu'il est venu à la connaissance de messires les bailli, bourgmestre et échevins de cette ville, que Geronimo Deodati, négociant de Lucques, est sorti avant-hier vers quatre heures de l'après-dînée, de sa demeure située en cette ville, près du couvent des Dominicains, et qu'il a été vu pour la dernière fois au delà de la place de Meir, et que depuis lors on n'en a plus entendu parler, et qu'on ne sait ce qu'il est devenu, tellement qu'il y

bailli à midi. Il m'a dit que, malgré les recherches les plus actives, on n'avait pu découvrir de traces de la femme de Bruffero ni de ses compagnons. Il paraît que toutes ces mauvaises gens ont quitté le pays immédiatement après la mort du ribaud. Mais le bailli doit recevoir, cette après-dînée, un rapport sur d'importantes perquisitions qui ont été ordonnées ce matin. S'il apprend quelque chose qui puisse nous intéresser, il viendra lui-même nous en faire part... Il me semble que j'entends sonner cinq heures à l'église voisine. Le signor Turchi sera bientôt ici.

Pendant ces explications, Marie était restée immobile, les yeux baissés. Elle n'avait probablement entendu qu'à demi ce qui avait été dit en dernier lieu; car son regard était fixé sur le parquet, et ses pensées étaient visiblement loin de là.

Ce ne fut que lorsqu'un domestique ouvrit la porte de la chambre et annonça à haute voix le signor Simon Turchi que la jeune fille se leva vivement et s'élança vers la porte, comme si elle s'attendait à ce que le nouveau venu apportât une nouvelle importante.

M. Van de Werve et Deodati allèrent aussi à sa rencontre; Marie lui saisit les deux mains avec une effusion involontaire,

a grand soupçon et mauvaise idée que ledit Geronimo ait été maltraité ou même mis à mort; de sorte qu'il est proclamé par les magistrats susdits de la ville, que celui qui leur dénoncera le premier le crime et qui leur apprendra la vérité en leur révélant ce que ledit Geronimo Deodati est devenu, recevra la somme de trois cents florins carolus. » Extrait du *Livre des Ordonnances de la ville d'Anvers*, Belg. Mus. Part. 6, p. 289.

et tous trois en même temps le regardèrent d'un œil interrogateur.

— Hélas! mes amis, hélas! Marie, je ne sais rien, vient dit Turchi d'une voix qui semblait l'écho d'un cœur brisé. Tous mes efforts restent sans résultat. J'ai promis devant Dieu que je n'épargnerais ni peine ni argent pour découvrir ce qu'est devenu mon malheureux ami; mais une impénétrable nuit enveloppe le terrible secret. Ah! qu'allons-nous faire? Espérons que le bailli et ses agents seront plus heureux que moi, qui n'ai rien autre pour diriger mes pas que mon affection et mon anxiété.

La jeune fille frappée d'un amer désenchantement par les paroles de Simon Turchi, recula dans la chambre et se laissa tomber sur une chaise en poussant un profond soupir.

Turchi s'assit à côté d'elle, la contempla avec l'expression de la plus profonde compassion et dit :

— O ma pauvre Marie! votre douleur est immense, n'est-ce pas? Ah! je sens à ma propre douleur combien votre cœur aimant doit être déchiré par cette cruelle incertitude!

La jeune fille leva les yeux sur lui et vit deux larmes couler sur ses joues. Alors elle se mit aussi à pleurer à chaudes larmes et baillotta en sanglotant :

— Merci, merci, Simon! Je prierais Dieu de vous récompenser de votre bonne affection... de votre générosité...

Le visage de Simon offrit en ce moment une particularité remarquable. Tandis que ses joues étaient pâles par le chagrin, un sang plus chaud sembla affluer aux bords de sa cicatrice; car cette trace d'une ancienne blessure courait comme une ligne